Page

Crédits aux particuliers Jul 2021

Les dernières parutions

Crédits aux particuliers Jan 2024 Crédits aux particuliers Déc 2023 Crédits aux particuliers Nov 2023
Toutes les parutions

Croissance toujours soutenue du crédit à l'habitat en juillet

Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

Variations d'encours mensuelles des crédits à l'habitat (données CVS) Image not found or type unknown

Variations d'encours mensuelles des crédits à la consommation (données CVS)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

- Le taux de croissance annuel de l'encours des crédits aux particuliers se renforce encore en juillet (+6,0 % après +5,6 % en juin [illegible]), soutenu par la composante « crédits à l'habitat » qui progresse fortement (+6,7 % après +6,1 % en juin).
- La production de crédits à l'habitat hors renégociations observée en juillet 2021 (20,4 milliards) est [illegible]. Ceci confirme que la recommandation du [illegible]
- [illegible] crédits à la consommation [illegible] +3,2 %, après +3,8 % en juin et [illegible] une production brute de 5,5 milliards, après 5,8 milliards en juin.
- Les taux d'intérêt des crédits nouveaux atteignent de nouveaux points bas, tant pour les crédits à l'habitat (1,12 % après 1,13 % en juin) que pour les crédits à la consommation (3,44 % après 3,46 % en juin).

Montant des crédits nouveaux (hors découverts, flux mensuels CVS (a))

(Montant en milliards d'euros, part en pourcentage)

Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

Part de renégociations dans les crédits nouveaux à l'habitat (en %)

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)

	juil-2020	[illegible]	[illegible]	[illegible]	juin-2021	juil-2021
dont crédits à l'habitat	18,8	21,5	23,4	26,0	25,6	24,4
dont crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	15,6	17,8	19,4	21,0	21,3	20,4
court terme ou à taux	1,29	1,26	1,23	1,23	1,23	1,23
part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS	16,8	17,2	17,1	19,3	17,0	16,7
dont crédits à l'habitat hors renégociations	1,18	1,14	1,11	1,10	1,09	1,08
- prêts amortissables à la consommation (b)	3,56	3,58	3,56	3,61	3,46	3,44
- découverts aux particuliers (d)	5,41	5,18	5,15	5,16	4,96	4,92

Complément

Pour en savoir plus : séries longues, calendrier, méthodologie

Télécharger la version PDF du document

Consultez les séries [illegible] sur le site Webstat Banque de France

Les particuliers forment [illegible] ménages qui inclut également les entrepreneurs individuels. Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers résidents par des institutions [illegible]

S1_credits_particuliers_FR_202107.pdf (PDF - 130 Ko)

Les taux de croissance des encours sont calculés à partir des variations d'encours (opérations de titrisation incluses) en corrigeant d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les passages en perte de créances irrécouvrables. En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux de croissance annuels sont ceux des prêts mis en place. En revanche, la production des nouveaux crédits représente les nouveaux crédits octroyés, même lorsqu'ils ne sont pas encore effectivement versés à l'emprunteur, conformément à la méthode harmonisée de la BCE, visant à mettre à disposition du public un indicateur reflétant rapidement les inflexions de la production de crédits. C'est pourquoi la production de nouveaux crédits diffère des variations mensuelles d'encours de crédits. En effet, d'une part, les encours sont enregistrés après le décaissement effectif des fonds et, d'autre part, ils sont diminués des amortissements des anciens crédits.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les renégociations comprennent également les rachats externes de crédits.

(*) Les crédits fractionnés représentent aujourd'hui moins de 5% des crédits à la consommation selon une première estimation.

Contact Banque de France

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue.

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation. Les crédits fractionnés (principalement « crédits sur le lieu de vente » et « différés de remboursement liés à l'usage des cartes de crédit » sont pris en compte dans les chiffres de crédit à la consommation

(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS

(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échéancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents)

(e) Données révisées

(f) Données provisoires